

Code INSEE : 24052000	Décision Modificative	Département : Dordogne
Etablissement : C.C.P.B.	Année 2009	Poste Comptable : TRESOR PUBLIC
Budget : Budget Principal	Page n° 1	Date de Séance : 27/06/2009

Augmentation de crédit
N° 02

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de conseillers	
en EXERCICE	30

L'an deux mil neuf, le vingt sept juin, le Conseil Communautaire de Pays Beaumontois, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Beaumont du Périgord, sous la présidence de Maryse BALSE, Président.

PRESENTS	28
dont VOTANTS	28

Date de la convocation du Conseil Communautaire : 16/06/2009

Etaient PRESENTS : A. CAROT, F. BOURGEOIS, D. MORTEMOUSQUE, B. BESLIN, M. MARCHAL, G. VIDAUD, P. VALLERON, RM. ROUX, M. CABANE, M. BLANCHEZ, M. CARRIERE, JL. HAVARD, C. CHASTENET, F. BOUCARD, G. MEYRIGNAC, O. DELCEL, P. BONAL, ML. BOISSERIE, A. MERCHADOU, C. ISSARTIER, D. GRIMAL, A. DELAYRE, E. VIERO, JP. HEYRAUD, A. CLAVEL, M. BALSE, T. PIMOUGUET, J. CHASTANET

Etaient ABSENTS :

Le Conseil Communautaire sur décision du Président,
- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2009 sont insuffisants,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : **Ecole numérique rurale, achat du terrain jouxtant les ateliers intercommunaux
vente terrain sur St Avit**

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Dépenses imprévues	022	-28 000,00		
Virement à la section d'investissement	023	28 000,00		
TOTAUX EGAUX - FONCTIONNEMENT		0,00		0,00
OP : OPERATIONS FINANCIERES				34 000,00
Virement de la section de fonctionnement			021	28 000,00
Produit des cessions d'immobilisations			024	6 000,00
OP : COMMUNAUTE DE COMMUNES		53 000,00		19 000,00
Subv. équipmt non transf. - Etat & établissements nationaux			13211 24	18 000,00
Subv. équipmt non transf. - Autres établissements publics locaux			1326 24	1 000,00
Terrains nus	2111 24	16 000,00		
Matériel de bureau et matériel informatique	2183 24	37 000,00		
TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT		53 000,00		53 000,00

Le Conseil Communautaire approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

A la mairie de Beaumont du Périgord, le 27/06/2009
Pour extrait conforme,
Le Président

Le Président de la Communauté de Communes
du Pays Beaumontois
Maryse BALSE

